

**Jouissance :**

• Le mandant déclare que les biens :

- sont libres de toute location, occupation, réquisition ou préavis de réquisition.
- seront libres de toute location, occupation, réquisition ou préavis de réquisition le [redacted]
- sont actuellement loués, reprise de gestion le [redacted]

Nom du locataire :

Date d'effet du bail :

Par ailleurs, le propriétaire mandant déclare que rien, et notamment aucune servitude, ne fait obstacle à une jouissance paisible des biens objet des présentes.

